

Emetteur _____ Direction de la Communication et de l'Information

Date _____ 7 décembre 2016

Objet : _____ **Partenariat entre le Département et les Missions locales**

SOLIDARITE

Partenariat entre le Département et les Missions locales du Loiret

Judi 7 décembre 2017, Marc Gaudet, Président du Département du Loiret, représenté par Viviane Jehannet, Vice-présidente et Présidente de la Commission du Logement et de l'Insertion, a signé un partenariat avec les Missions locales du Loiret*.

Ce partenariat, signé avec les Missions locales d'Orléans, de Montargis-Gien et de Pithiviers, est conclu pour la période du 1^{er} décembre 2017 au 31 décembre 2018. Il a pour objectif de mettre en place un accompagnement social et professionnel pour les bénéficiaires du RSA de moins de 26 ans afin de faciliter leur insertion durable dans l'emploi.

L'accompagnement proposé par les Missions locales du Loiret vise principalement à permettre la mise en œuvre des différentes étapes nécessaires au parcours d'insertion dans les domaines du logement, de la santé, du budget, de la mobilité de la formation et de la mobilisation vers l'emploi.

Ce soutien sera assuré par un référent de parcours insertion désigné au sein de la Mission locale. En 2018, ce sont 245 jeunes qui bénéficieront d'un accompagnement dédié : 120 jeunes pour Orléans, 100 jeunes pour Montargis-Gien et 25 jeunes pour Pithiviers.

Un contrat d'engagements réciproques sera conclu entre le jeune bénéficiaire du RSA et le Département du Loiret, afin de formaliser les actions à mettre en place pour préparer son retour à l'emploi.

Ces conventions marquent ainsi la volonté du Département et des missions locales de favoriser le retour à l'emploi des jeunes bénéficiaires du RSA par une prise en charge globale de leurs difficultés.

L'emploi est une priorité du Département. C'est pourquoi le Loiret renforce la dynamique d'insertion par l'emploi pour lutter contre la précarisation croissante des Loirétains et particulièrement des bénéficiaires du *revenu de solidarité active* (RSA). C'est ainsi que la collectivité a adopté, en octobre dernier, un plan d'actions territorial en faveur de l'emploi. Avec ce plan d'actions pour l'emploi, la collectivité a pour ambition d'être garante d'une solidarité responsable et équitable envers les publics concernés.

** Les Missions locales présentes sur le territoire Loirétain exercent une mission de service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans, de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion sociale et professionnelle.*

Contact presse

Cassandre GERMAIN

cassandre.germain@loiret.fr – 02.38.25.43.93 – 06.37.99.23.20